



ISNIH

Inter Syndicat National des Internes des Hôpitaux des villes de faculté

CR - AG
4/11/2006
1/3

Compte rendu - Assemblée Générale

ISNIH du 4 novembre 2006

Présents :

Besançon (André Julien, Jochault Loïc), Bordeaux (Avillach Paul), Clermont-Ferrand (Elleboode Benoît), Lille (Roumazeille Thibaut), Lyon (Boyer Fabrice, Deschenau Alice, Paquet Yann), Marseille (Gay André, Greillier Laurent), Nantes (Borrego Paula, De Franco Valeria), Paris (Fourcade Lola, Gaillard Raphaël, Ko Gabriel, Mir Olivier), Reims (Pourcher Guillaume), Strasbourg (Frouin Eric).

Excusés:

Bordeaux (Rodriguez Arnaud), Lille (Chantrel Jérôme, Raimond Isabelle), Montpellier (Delous Eric), Nancy (Lorentz Clémence), Nantes (Odri Guillaume), Nice (Lattes Lionel), Paris (Guerre Agnès), Poitiers (Allano Guillaume), Strasbourg (Farrugia Audrey).

Quitus moral de l'ancien bureau:

Olivier Mir, président sortant de l'ISNIH, présente le quitus moral de l'ancien bureau.

Il commence par rappeler que l'ISNIH est un inter-syndicat qui défend le statut et la fonction d'interne. L'ISNIH ne peut défendre les internes localement, mais peut conseiller les membres des syndicats locaux, si ces derniers adhèrent à l'ISNIH. Il insiste sur l'importance pour chaque ville de disposer d'un syndicat et pas seulement d'une association d'internes dont les rôles et les prérogatives sont complémentaires. Le bureau de l'ISNIH peut aider chaque ville souhaitant créer un tel syndicat.

Olivier Mir rappelle ensuite les dossiers en cours et les sujets abordés l'année écoulée :

- **La démographie médicale** est et sera un des enjeux majeurs du prochain bureau, mais aussi des internes dans chaque syndicat local. Les internes de spécialité représentent environ 11000 des 15 000 internes français. Prochainement auront lieu des commissions dans chaque subdivision pour déterminer les besoins et les capacités de formation (nombre de postes d'interne à ouvrir par discipline aux ECN en 2007). Ces commissions (sans statut légal clairement défini) remplacent les CREM (Commissions Régionales des Etudes Médicales) qui ont été supprimées. Les internes doivent se battre dans chaque subdivision pour participer à ces nouvelles commissions (comme ils participaient aux anciennes), leur avis est primordial. Les propositions émises dans chaque subdivision étaient auparavant transmises à la CNEM (commission nationale des études médicales) qui les analysait et décidait alors des postes qui seraient ouverts aux ECN. Cette année, il n'est pas certain qu'une CNEM sera organisée, nous attendons des informations du Ministère de la Santé pour savoir si une autre instance sera créée pour le remplacer.
- L'ISNIH s'est aussi investi dans **l'évaluation et la réforme de la formation théorique et pratique** des internes. Les maquettes de différentes spécialités ont modifiées en 2004. Des adaptations sont en cours d'élaboration, notamment dans les spécialités faisant l'objet de plans gouvernementaux (oncologie médicale et hématologie, psychiatrie, chirurgie générale et DESC de chirurgie...). Les différentes propositions seront détaillées lors d'AG ultérieures. De plus, des représentants des internes siègent au conseil national de la chirurgie. Enfin, les internes participent à la réforme du deuxième cycle des études médicales avec leurs cadets, particulièrement au sein de la CPNEM (Commission pédagogique nationale des études médicales).
- Enfin, **l'installation des jeunes diplômés** fait l'objet de controverse. Une régulation coercitive à l'installation (quota de médecin par discipline et par ville ou départements) est envisagée. Olivier Mir rappelle l'opposition de l'ISNIH à cette régulation et notre attachement à la liberté d'installation. Une incitation est largement préférée par l'ensemble des membres présents.



ISNIH

Inter Syndicat National des Internes des Hôpitaux des villes de faculté

CR - AG
4/11/2006
2/3

Ce quitus est approuvé à l'unanimité des 11 villes présentes.

Quitus financier de l'ancien bureau:

Olivier Mir nous prie d'excuser Agnès Guerre trésorière de l'ISNIH, retenue pour des raisons personnelles. Il présentera en son nom le quitus financier.

Il rappelle d'abord le fonctionnement de l'ISNIH et des deux partenariats nationaux. L'ISNIH conclut deux partenariats, un avec un assureur, l'AGMF, le deuxième avec une institution bancaire. Ce dernier avait été signé avec la CAIXA. Or celle-ci ayant été rachetée par la Société générale, le partenariat n'a pas été reconduit. Après plusieurs mois de négociation, c'est avec HSBC que l'ISNIH a décidé de signer.

En pratique, chaque ville adhérente à l'ISNIH verse une participation aux frais de fonctionnement de l'ISNIH équivalente à 11 euros par cotisant et par an. Inversement, l'ISNIH reverse à chaque ville les sommes versées par les deux partenaires (en deux fois). Le montant du reversement est inversement proportionnel au nombre de cotisants. Ainsi, Clermont –Ferrand recevra plus d'euros quand Paris n'aura aucun reversement. De plus, ce reversement est en général supérieur au montant versé par les villes. Olivier Mir demande un peu d'indulgence sur les retards qui pourraient survenir lors de l'émission des reversements ou le remboursement des notes de frais des délégués ISNIH.

Ce quitus est approuvé à l'unanimité des 11 villes présentes.

Election du nouveau bureau :

Olivier Mir remercie les trois membres du bureau (Agnès guerre, Fabrice Boyer et Fadi Haidar) qui nous quittent et rappelle le travail qu'ils ont effectué à l'ISNIH ces dernières années. Il propose alors l'élection du nouveau bureau de l'ISNIH. Il rappelle le calcul des voix pour chaque ville : 2 voix sont attribuées par ville puis 1 voix par tranche de 50 cotisants, effective dès le 26^{ème} cotisant. Le quorum est atteint puisque 79 voix sur les 126 voix possibles sont réunies. 9 postes sont à pourvoir.

Olivier Mir (Paris) propose sa candidature au poste de président. Il souhaite poursuivre son action entreprise depuis un an avec l'ancien bureau et favoriser l'adhésion à l'ISNIH des dernières villes absentes. Il est élu à l'unanimité.

Guillaume Pourcher (Reims) propose sa candidature au poste de premier vice président qu'il occupait jusqu'à présent. Comme Olivier, il veut poursuivre l'action de l'ancien bureau et développer particulièrement le journal des internes. Il est élu par 73 voix.

Raphaël Gaillard (Paris) propose sa candidature au poste de deuxième vice président qu'il occupait jusqu'à présent. Comme Olivier, il veut poursuivre l'action de l'ancien bureau. Il est élu à l'unanimité.

Paul Avillach (Bordeaux) propose sa candidature au poste de troisième vice président. Il était auparavant secrétaire général de l'ISNIH et veut poursuivre son travail sur le site internet de l'ISNIH. Il est élu par 62 voix.

Lola Fourcade (Paris) propose sa candidature au poste de trésorier. Elle connaît bien le milieu universitaire et associatif et a participé activement à la négociation du partenariat avec HSBC. Elle est élue à l'unanimité.

André Gay (Marseille) propose sa candidature au poste de trésorier adjoint qu'il occupait jusqu'alors. Il est élu à l'unanimité.

Benoît Elleboode (Clermont-Ferrand) propose sa candidature au poste de Secrétaire général. Il a été représentant étudiant, notamment au sein de l'ANEMF et souhaite développer la réflexion sur les maquettes, le LMD. Il est élu à l'unanimité.

Eric Frouin (Strasbourg) propose sa candidature au poste de Secrétaire général adjoint. Représentant au niveau local, il souhaite développer le livret d'information distribué à l'amphi garnison. Il est élu par 68 voix.

Gabriel Ko (Paris) propose sa candidature au poste de représentant des internes au PWG (relations européennes) qu'il occupait jusqu'alors. Il souhaite poursuivre la réflexion entamée sur les directives européennes et la formation initiale. Il est élu à l'unanimité.



ISNIH

Inter Syndicat National des Internes des Hôpitaux des villes de faculté

CR - AG
4/11/2006
3/3

Projets 2006-2007 :

Olivier Mir aborde alors les projets qu'il souhaite que le nouveau bureau aborde :

- **Rapprochement et collaboration avec l'ANEMF et l'ISNAR.** Benoît Elleboode est chargé de la collaboration avec l'ANEMF. Concernant le rapprochement avec l'ISNAR, la situation apparaît difficile. Actuellement, il existe des disparités entre les villes. Ainsi, les deux syndicats ont fusionné à Marseille, des rapprochements sont en cours dans plusieurs villes, mais des problèmes persistent dans quelques villes. Une réflexion au niveau local où une peut aussi permettre une amélioration de la communication.
- **Nomination de PU-PA de médecine générale :** Olivier Mir rappelle la situation. Les enseignants de médecine générale occupent actuellement des emplois de Professeur associé (PA) et sont nommés pour 5 ans. Ces professeurs se sont récemment organisés en syndicat et réclament le statut de Professeur des Université et Praticien Ambulatoire (PU-PA), leur permettant d'exercer des fonctions universitaires et de conserver une activité libérale en cabinet. De plus, ils souhaitent une titularisation massive de tous les PA actuels de médecine générale. Or cette titularisation pourrait avoir pour conséquence d'empêcher la nomination pour les années à venir de PU-PA de médecine générale issus de l'ENC. Après vote, l'ISNIH s'oppose à cette titularisation massive et souhaite qu'une réflexion plus approfondie sur ce statut, et les qualités requises pour cette fonction soient développée.
- **Année-Recherche :** Depuis l'arrêté du 4 octobre 2006, les Années-Recherche, bourses annuelles attribuées aux internes qui souhaitaient effectuer un DEA ou Master 2 ont été supprimées. Elles étaient attribuées par inter région aux 10% premiers reçus au concours d'internat ou à l'ENC. Elles seront remplacées par des bourses attribuées par une commission inter régionale en fonction du projet de l'interne. Au delà de cette modification d'attribution (sujet de polémique entre les différents membres présents), l'ISNIH s'inquiète que le nombre de bourse ait été réduit à 6% depuis 2004. De plus, les internes ne sont pas représentés à ces commissions d'attribution, composées exclusivement de directeurs d'UFR, et de chercheurs. Un point plus approfondi sera effectué prochainement.
- **Site internet de l'ISNIH :** Paul Avillach rappelle les chiffres de fréquentation du site internet de l'ISNIH (www.isnih.com) et notamment de la page concernant les coordonnées des différentes villes de faculté. Ces coordonnées sont très régulièrement mises à jour, mais cela nécessite une collaboration de chacune des villes. De plus, il est proposé de mettre en ligne des petites annonces pour aider les internes dans leur cursus, particulièrement lors de la recherche de postes d'assistants ou lors des stages inter CHU. Ces annonces seront bien évidemment filtrées avant publication.
- **PWG ou Junior Doctor :** Gabriel KO rappelle le fonctionnement de cette institution et les débats initiés. Le PWG regroupe les internes en formation dans l'Europe entière. Les principaux sujets concernent les directives sur le temps de travail et la validation des qualifications professionnelles permettant aux diplômés d'exercer leur spécialité dans toute l'Europe. Sur ces deux points, de nombreuses disparités existent : Ainsi, les italiens sont assimilés professionnels de santé quand les français sont des étudiants, la législation sur le temps de travail ne concernant actuellement que les professionnels de santé. De plus, dans de nombreux pays, une distinction est faite entre formation médicale de base et formation spécialisée, ce qui n'est pas le cas dans notre pays, pouvant empêcher certains externes français d'effectuer leur internat dans un autre pays de l'Europe.

Ordre du jour AG du 2 décembre 2006 (Strasbourg) :

Cette assemblée générale aura lieu à Strasbourg. L'organisation est confiée à Audrey Farrugia et Eric Frouin. Le programme sera envoyé ultérieurement. L'ordre du jour établi sera le suivant :

- Amphitheâtre : Proposition pour le livret sur les différentes villes, et pour l'organisation pratique (Eric Frouin)
- Dossier Médical Patient (Paul Avillach)
- Hippocamp 2007 : Présentation du nouveau bureau, et de l'organisation de cet événement (Violaine Claretton).
- Questions diverses.

Olivier Mir remercie les membres présents et lève la séance à 18h.